

# La future step régionale se dessine

**ÉPURATION** Après deux ans de travaux, le comité de pilotage de la future station régionale d'épuration des eaux a présenté les premiers résultats d'une étude intercantonale touchant 17 communes, 8 stations actuelles et 29 000 habitants.

## PAYERNE

Construire une nouvelle station d'épuration (step) assez grande pour absorber la croissance démographique et traiter les eaux de plus de 49 000 habitants estimés à l'horizon 2040 permettant de traiter les micropolluants, ce qui donne droit à des aides financières de la Confédération. Tel est l'objectif que s'est donné le comité de pilotage de cette importante réalisation broyarde, présidé par Alexandre Vonlanthen, syndic de Cugy. Une démarche identique est d'ailleurs lancée à Lucens et Avenches, où sont prévues les deux autres steps régionales, tandis que celle d'Estavayer-le-Lac devra être renforcée à terme. Jeudi 29 juin dernier, le comité de pilotage du projet payernois et son ingénieur conseil Georges Roulin ont fait le point de ses démarches aux exécutifs concernés, sachant que la réalisation est prévue à l'horizon 2025.

### Situation géographique

L'étude concerne 17 communes, soit huit steps actuelles. Il s'agit des stations de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Corserey, Montagny, Payerne (qui traite aussi les eaux usées de Fétigny), Torny, de l'association Grandcours-Missy-Vallon et de l'Association intercommunale de la Petite Glâne, dont la station de Bussy traite des eaux provenant des communes de Treytorrens,



Placée actuellement sous la conduite de Daniel Perrin, l'actuelle step de Payerne sera remplacée à terme par une nouvelle installation intercantonale située non loin de là.

PHOTO SÉBASTIEN GALLIKER

Champtauroz, Nuvilly, Les Montets, Cugy, Sévaz et Estavayer (Vuissens, Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés).

### Implantation

Le comité a retenu un secteur à l'arrière de l'actuelle step de Payerne, une parcelle de 13 000 m<sup>2</sup> actuellement classée en zone agricole et bordant La Broye. Les sept propriétaires fonciers concernés ont été informés de la

démarche à l'automne 2016 déjà. «Il faut le terrain le plus bas possible tout en restant proche d'un exutoire. Autant dire que par rapport aux contraintes foncières et environnementales, le choix était assez restreint», a expliqué l'urbaniste Jean-Claude Verdon. Une implantation sur le site de l'actuelle step de Payerne n'a pas été retenue par le comité de pilotage, à cause de diverses contraintes dont l'impossibilité de pouvoir

étendre la step par la suite. Ce futur choix d'emplacement a donné son nom à la construction à venir, à savoir la step L'Eparsé, un nom faisant référence au lieu-dit du secteur et au ruisseau marquant la frontière entre Corcelles et Payerne.

### Financement

Dans un premier temps, un montant de 75 millions de francs était prévu pour la réalisation de cette

step régionale, à savoir 49 millions de francs pour la construction, 20 millions pour l'aménagement des réseaux et stations de pompage intermédiaires et 6 millions pour la reprise des réseaux existants. Suite à une étude plus approfondie d'un bureau d'ingénieurs spécialisé dans le domaine et aux options prises par le comité de pilotage, le coût de construction de la step pourrait être revu à la baisse, à environ

35 millions de francs. Outre la subvention fédérale attendue pour les micropolluants, des subventions cantonales sont aussi prévues pour certains travaux sur Vaud. Une demande a été faite dans le même sens sur Fribourg par les députés broyards Nadia Savary et Pierre-André Grandgirard, mais rien n'est acquis.

### Travaux

Pour relier tout le secteur concerné, 16 km de conduites sous pression sont prévues avec 6,5 km de collecteurs gravitaires. Sept stations de pompage, quatre au nord et trois au sud de la future step sont également prévues. La liaison entre la step de Chevroux et celle de l'AGMV est déjà lancée. L'avenir des deux steps de Torny et Corserey n'est pas encore décidé. En cas de liaison du côté de Middel, les eaux usées de ces localités rejoindraient alors la future step régionale de Lucens, mais deux autres variantes vers Payerne sont encore à l'étude.

### Prochains objectifs

Pour l'instant, le comité de pilotage travaille sur la base d'une convention signée en 2014 entre les divers partenaires. Les vôtations des statuts et création de la structure intercommunale sont prévues début 2018. Consolidation du devis général, phasage des travaux de réalisation ou encore clé de répartition financière seront ensuite au programme.

SÉBASTIEN GALLIKER